



Cible 11

EXPORTATIONS DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

INTITULÉ COMPLET DE LA CIBLE

“**Accroître nettement les exportations des pays en développement, en particulier en vue de doubler la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales d’ici à 2020.**”

Permettre aux PMA d’exporter

Depuis plusieurs décennies, le commerce est un moteur puissant de croissance dans les pays les moins avancés (PMA). Il est reconnu comme un instrument permettant d’accélérer l’atteinte de nombreux ODD, tels ceux relatifs à la pauvreté (ODD 1), la faim (ODD 2), la santé (ODD 3), l’égalité entre les sexes (ODD 5) ou encore le travail décent et la croissance économique (ODD 8). Pour les PMA, le commerce a donc un impact positif sur la santé économique et sociale du pays. Mais si leur participation au commerce international des services est faible, il en est différemment de celui des marchandises.

Alors que la part des exportations de leurs marchandises dans l’économie mondiale avait connu une hausse régulière jusque dans le milieu des années

2000, ce niveau a baissé drastiquement entre 2000 et 2015, avant de remonter ces dernières années. Ainsi, la part des exportations de marchandises des PMA dans les exportations mondiales est tombée à 0,97% en 2015, s’établissant ainsi à moins de 1% pour la première fois depuis 2007. La crise financière mondiale de 2008 n’a pas engendré de forte diminution de l’importance relative des PMA. En revanche, ces pays ont été gravement touchés par le ralentissement du commerce observé en 2015-2016²⁴. En cause, la fluctuation des prix et de la demande des combustibles fossiles et des produits miniers, dont les PMA sont économiquement très dépendants au niveau de leurs exportations, et le repli de la Chine sur son commerce intérieur. En 2015, le déficit commercial des PMA a atteint le niveau record de 87 milliards de dollars US, soit 44% de plus qu’en 2014 et 134% de plus qu’en 2013.

Graphique 7: Volume du commerce des marchandises des PMA, 2005T1-2020T2

(Indices de volume, 2005T1=100)



Volume du commerce des marchandises des PMA | OMC (2020)



Risque d'échec du programme d'action d'Istanbul après la Covid

Inspirée du Programme d'action d'Istanbul pour les PMA pour 2011-2020²⁵, la cible 11 prévoyait le doublement de la part des PMA dans les exportations mondiales d'ici à 2020 soit 2,1%. Or elle stagne en ce moment, sans même compter l'effondrement général due à la crise COVID 19.

Lors de la négociation de 2015, avait été évoquée la nécessité d'une cible spécifique de réduction des coûts du commerce (politiques internes, les MNT à l'échelle nationale et à l'étranger, faiblesses des transports et de la logistique, politiques restrictives en matière de commerce de services et d'investissement en général) dans le programme de développement pour l'après-2015. Les obstacles non tarifaires, les restrictions au commerce des services dans les PED, la gestion inefficace des frontières ainsi que les véritables sources de coûts commerciaux ne sont pas assez ciblées, alors que l'ont fait, avec succès : les gouvernements membres de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique (APEC).

Les premières victimes de cette configuration économique si difficile sont les populations de ces pays. L'accroissement de la part des exportations des PMA dans les exportations mondiales semblerait donc une nécessité physique autant que morale pour la survie d'un grand nombre de personnes dont les conditions matérielles d'existence en dépendent directement. De plus, la crise COVID 19 a plus durement touché le commerce des PMA (au moins 40% de chute contre 13% au niveau mondial).

Pour autant, les crises que nous traversons depuis plusieurs années servent de piqûres de rappel. Peut-on encore envisager de traiter un sujet économique sans songer à ses conséquences écologiques, politiques ou sociales ? La libéralisation des marchés peut entraîner un accroissement des revenus d'un pays et du niveau de vie de ses habitants, mais se fait au détriment de l'environnement dont la dégradation entamera ces indicateurs. Selon le GIEC, près de 200 millions de personnes vivant en Inde habiteront des régions exposées à des canicules mortelles. La hausse du mercure pourrait menacer l'essor économique du pays : « entre 2,5 et 4,5 % de son PIB pourrait être affecté par ce risque ».

Une des voies d'amélioration est le développement des échanges des PMA avec les pays du Sud – notamment en utilisant les préférences commerciales accordées par la Chine et l'Inde – tout en exploitant les conditions préférentielles dont ils bénéficient pour l'accès à leurs marchés d'exportation traditionnels dans des pays développés. L'avenir de la croissance des PMA pourrait donc se jouer aussi dans un meilleur

équilibre des exportations entre les pays riches et eux. Pour que ces derniers puissent s'inclure dans le marché mondial, accroître la part de leurs exportations, et bénéficier d'une croissance plus soutenue tout en gardant une cohérence écologique, il appartient aux pays développés de penser la transition de leur modèle, pour une croissance qui considérerait d'autres indicateurs que le PIB, comme l'IDH, ou l'IPH. Si elle n'est pas traitée à temps, la question d'un nouveau modèle lié aux exportations risque d'être tranchée par les contraintes écologiques et écologiques croissantes. En cela, ces pays sont donc bien placés pour bénéficier du Pacte vert de l'UE, qui donnera la priorité à des chaînes de valeur et à des modes de consommation socialement responsables et respectueux de l'environnement pour le soutien au titre de l'Aide pour le commerce.

LE CONSEIL DU CAFÉ-CACAO (CCC) EN CÔTE D'IVOIRE

Créé en 2011, le Conseil du Café Cacao est un organisme étatique chargé de la régulation, la stabilisation et du développement de la filière Café-Cacao en Côte d'Ivoire, premier producteur mondial de cacao dont le volume représente un tiers de ses exportations et fait vivre 5 à 6 millions de personnes dans le pays. Ses objectifs concourent à l'accroissement du volume d'exportation de cette filière stratégique. Il s'agit de renforcer la bonne gouvernance et la transparence dans la gestion des ressources, développer une économie cacaoyère et caféière durable à travers la réorganisation de la production et l'amélioration de la productivité, puis sécuriser le revenu des producteurs par la mise en place d'un prix minimum garanti ainsi que l'amélioration de la consommation intérieure et extérieure.



<http://www.conseilcafecacao.ci>



LE PROJET « ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE »

La zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), dont la décision de lancement du projet fut prise lors de la 18^{ème} session ordinaire de la Conférence de l'Union Africaine en 2019, est un projet qui entend regrouper la zone tripartite de libre-échange, devant inclure plusieurs entités dont le « Marché commun de l'Afrique orientale et australe » (COMESA), la « Communauté d'Afrique de l'Est » (CAE) ou encore la « Communauté de développement d'Afrique australe » (SADC). A terme, l'objectif sera d'intégrer l'ensemble des 55 États de l'Union africaine au sein de la zone, en vue de diversifier leurs exportations, accélérer leur croissance, renforcer le commerce intra-africain, et attirer les investissements directs étrangers.



<https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/34139/9781464815591.pdf>

L'INITIATIVE « CADRE INTÉGRÉ RENFORCÉ » DU CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL (ITC)

Conçu comme le seul partenariat multilatéral destiné à aider les pays les moins avancés à utiliser le commerce comme moteur de croissance, de développement durable et de réduction de la pauvreté. L'ITC promeut la coopération avec les PMA en participant activement au Cadre intégré renforcé (CIR). Cette initiative réunit plusieurs parties prenantes qui constituent le cadre le plus important d'aide pour le commerce pour les PMA. L'ITC collabore étroitement avec les PMA partenaires afin de soutenir l'ensemble des PMA du programme dans les domaines liés au développement des exportations.



https://www.wto.org/french/tratop_f/devel_f/teccop_f/if_f.htm